

Le Train Vélo Loire reprend du service

Écrit par sebastien.baholet@finances.gouv.fr (sébastien baholet)
Jeudi, 25 Avril 2013 00:00 -

Mis en place par les régions Centre, Pays de la Loire et la SNCF, le service d'embarquement de vélos à bord des TER Interloire sera reconduit à partir du 15 juin prochain.

Les cyclotouristes pourront de nouveau embarquer leurs vélos cet été sur leurs trajets des bords de Loire. Chaque été depuis 2011, les trains Interloire de la ligne TER Centre et Pays de la Loire qui relie Orléans au Croisic, en passant par Blois, Saint-Pierre-des-Corps, Saumur, Angers et Nantes, sont équipés de voitures aménagées pour l'embarquement, le rangement et le débarquement de vélos.

[Lire la suite](#)

[Présentation du dispositif "Train vélo Loire"](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Le Train Vélo Loire reprend du service](#)